LE Châtelleraudais

LE BIMENSUEL DE LA VILLE DE CHÂTELLERAULT | DU 15 AU 30 NOVEMBRE 2016

DOSSIER PARTICIPER AUX DÉCISIONS PUBLIQUES

Flashcode :
Accédez à la Une du site
www.ville-chatellerault.fr

COUR DES COMPTES : IMPORTANTE BAISSE DES DOTATIONS POUR CHÂTELLERAULT P6-7

Libre d'entendre pendant 24h !

Changez votre quotidien en adoptant la 1ère aide auditive rechargeable : PHONAK AUDÉO™ BR

Fini les manipulations de piles !

Avec pour la première fois **une batterie lithium-ion en lieu et place des piles à changer chaque semaine**, le fabricant Suisse Phonak a résolu l'une des plus importantes contraintes des aides auditives.

Les utilisateurs n'ont plus à se soucier des piles. Il suffit de ranger le soir ses appareils dans leur écrin de charge, pour bénéficier au réveil d'une journée entière d'audition.

Un fonctionnement automatique !

Phonak Audéo™ B-R bénéficie des derniers développements numériques. Il analyse en temps réel et s'adapte en douceur à votre environnement sonore pour optimiser les performances auditives et le confort.

Il suffit de le mettre en marche et le reste est automatique.

Prenez rendez-vous pour tester sans engagement[1] cette technologie révolutionnaire.

CHÂTELLERAULT : 133, av.du Mal Foch
Face C.cial Leclerc - **05 49 21 60 00**
+ 4 centres dans la Vienne sur www.audilab.fr

PHONAK AUDÉO™ B-R

1ÈRE AIDE AUDITIVE RECHARGEABLE AU LITHIUM-ION

1 MOIS D'ESSAI GRATUIT[1]

Sur notre nouvel appareillage Phonak Audéo™

[1] Sur prescription médicale

Audilab
Centres de correction auditive

SPA SOURCE
LA ROCHE POSAY

A 15 min de Châtellerault - Réservation au 05 49 19 48 00
www.spasourcelarocheposay.fr

Le maire, Jean-Pierre Abelin, a participé aux côtés de nombreux Châtelleraudais le 15 octobre dernier à la marche d' « Octobre rose », organisée à l'initiative de l'association Soroptimist en écho à la journée nationale de lutte contre le cancer du sein.

Vivement demain !

Moins de dotations

La Cour des comptes, juridiction administrative indépendante chargée principalement de contrôler la régularité des comptes publics, confirme dans son rapport sur les collectivités locales, que Châtellerault est l'une des villes de France les plus touchées par la baisse des dotations versées par l'État, que la députée Véronique Massonneau a pourtant votée : près de 900 000 euros en moins rien que pour l'année 2015, ce qui représente pour la ville une baisse cumulée de 7 millions et demi d'euros entre 2014 et 2017.

Comme disait Ségolène Royal en 2011 : « *appauvrir les collectivités locales c'est appauvrir les familles et les citoyens, c'est également appauvrir les services publics de proximité* ». Nous y sommes !

Plus de migrants

Nous avons dès le départ dit que nous étions prêts à accueillir un certain nombre de migrants en souffrance qui fuient leur pays en guerre, en précisant que compte tenu de la situation sociale de nos habitants et de notre capacité à accompagner et à insérer ces populations, ce ne pouvait être qu'à la marge.

Après avoir fait venir 16 migrants chez nos bailleurs sociaux, 33 jeunes dans les maisons des officiers de l'ancienne école de gendarmerie, l'État, malgré les avis négatifs du maire et président de l'Agglo, des conseillers généraux, a installé 20 nouveaux jeunes mineurs de Calais au village vacances de Vouneuil-sur-Vienne dont il est propriétaire.

Se féliciter de vider Calais tout en se déchargeant sur les collectivités locales sans leur en donner les moyens financiers, c'est aggraver la pauvreté et risquer d'accroître les tensions sociales.

Maire de Châtellerault,
Président de la Communauté d'Agglomération
du Pays Châtelleraudais

Le Théâtre Blossac invite les associations de l'Agglo

Deux jours de musique et de chorale, de danse et de théâtre vont s'emparer de la scène du Théâtre Blossac. Deux jours de fête qui seront orchestrés par les associations culturelles de l'Agglo, avec au programme une succession de spectacles courts et joyeux.

Le rideau se lève le 3 décembre à 16h avec une pièce de théâtre jouée par le Club Mosaïque de Bonneuil-Matours et la MJC d'Availles-en Châtellerault. L'après-midi continue en musique avec la chorale La Clé des chants, La Boît'aFolk et le Chœur de chambre de la Vienne. Les festivités reprennent l'après-midi du 4 décembre avec la chorale À vous de jouer, la Société musicale de Cenon-sur-Vienne et un spectacle de danse et de théâtre de l'ASC de Naintré.

Après la musique traditionnelle jouée par Bal'Taquin, l'ensemble des artistes qui auront animé ce week-end pourront officiellement souffler une nouvelle bougie du Théâtre Blossac, qui a fêté sa réouverture après rénovation il y a trois ans déjà.

PROGRAMME COMPLET :
www.ville-chatellerault.fr

Bimensuel d'informations de la Ville de Châtellerault
Hôtel de Ville - BP 619 - 78, boulevard Blossac
86106 Châtellerault Cedex
Courriel : le-chatelleraudais@ville-chatellerault.fr

Directeur de la publication: Jean-Pierre Abelin

Réalisation: Service communication - Stéphanie Prédot, directrice

Rédacteur en chef: Charles Viansson-Ponté

Rédaction: Charles Viansson-Ponté, Patrick Sitaud, Florence Henneresse, Carole Pouvreau

Photos : Nicolas Mahu, Yann Carricaburu, Gérard Barrin

Régie publicitaire: COMWEST 06 61 49 49 51

Impression : Mégatop à Naintré, certifiée IMPRIM'VERT et PEFC

Conception : Agence Chat Noir - Châtellerault

Pour être au cœur de l'actualité et être plus proches de vous, nous comptons sur vous !

N'hésitez pas à nous transmettre vos propositions d'articles, vos informations, vos idées :
par courriel :
le-chatelleraudais@ville-chatellerault.fr
par téléphone au 05 49 23 64 56
ou en remplissant le formulaire sur le site Internet de la Ville :
www.ville-chatellerault.fr

Accédez sur le site www.ville-chatellerault.fr

à l'application iPhone

à la version pdf et audio du magazine

> LES BRÈVES

« VIENNE CAMPING-CARS EXPO » AU CHILLOU

La 1re édition de ce nouveau rendez-vous s'annonce comme la plus grande expo-vente de camping-cars de la Vienne. Cette manifestation se déroulera au Parc des expositions du Chillou et réunira à la fois des véhicules neufs et d'occasion ainsi que des stands consacrés aux accessoires. Le vendredi 18 novembre au soir, sur réservation, un dîner-concert de Johnny Rock (sosie officiel de Johnny Hallyday) est organisé (23 €).

> Parc des expositions du Chillou
Du 17 au 20 novembre, de 10h à 19h
Entrée : 2,50 € (gratuit -18 ans)
Renseignements et réservations pour le dîner-concert : 06 45 40 75 16

SEMAINE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

La Ville de Châtellerault s'associe à la Semaine nationale de la sécurité routière, qui se déroulera du 5 au 9 décembre. Au programme : du lundi 5 au vendredi 9, un « Village sécurité » accueillera les lycéens autour de différents ateliers pratiques ; le mardi 6, les présidents de clubs sportifs et d'associations seront sensibilisés à la consommation d'alcool (la fameuse « 3e mi-temps » !) tandis qu'un code de la route géant sera organisé le jeudi 8 au Parc du Chillou - gratuit, tout public, sur inscription.

> Contact : Service du développement social et solidaire - 05 49 23 64 14

BOURSE DE NOËL AUX MINIMES

Le centre socioculturel des Minimes organise une grande bourse de Noël du vendredi 2 au lundi 5 décembre : à la vente, des jouets bien sûr, mais aussi livres, vêtements, chaussures...

Dépôt : vendredi 2 décembre, de 10h à 11h45 et de 14h à 18h

Vente : samedi 3 et dimanche 4 décembre, de 10h à 18h30 sans interruption

Reprise : lundi 5 décembre, de 14h à 18h30

> Contact : accueil@minimes-csc86.org
05 49 02 18 50

À la découverte **des métiers d'art**

Organisé par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Vienne et l'Agglo, le 12e Salon des Métiers d'Art ouvre ses portes les 26 et 27 novembre. Près d'une quarantaine d'artisans sortent de leur atelier pour présenter leur savoir-faire. Ébénisterie, lutherie, bijouterie, photographie, broderie, art graphique, sculpture, dorure, tapisserie, écriture, illustration et édition, et bien d'autres métiers d'art seront présents, pour faire découvrir le travail et la passion des artisans du Pays châtelleraudais.
Beaucoup de nouveaux exposants participent cette année à l'événement, parmi lesquels une sculptrice sur pierre-marbrière, une restauratrice d'arts graphiques, une créatrice de bougies et un tourneur sur bois qui fera une démonstration de son art dans le hall de l'Angelarde. Une exposition livre tous les secrets sur les essences de bois.

SALON DES MÉTIERS D'ART - Complexe culturel de l'Angelarde
Samedi 26 novembre de 14h à 19h - Dimanche 27 novembre de 10h à 19h - Entrée gratuite

Bon à savoir

Exposition « Laissez-vous conter Châtellerault »
Galerie Alaman
Place Sainte-Catherine
Du 17 septembre 2016 au 19 juin 2017
Du lundi au samedi de 10h à 18h

CÔTÉ ARCHI

Jouer avec le patrimoine Châtelleraudais

Le service Pays d'art et d'histoire propose une approche ludique de l'histoire du patrimoine châtelleraudais. Une frise chronologique géante permet de tester les connaissances des enfants, avec une quarantaine de magnets à positionner. Objectif : placer chacun des monuments au bon endroit. Deux niveaux pour apprendre en s'amusant : des magnets avec la date pour les plus petits, et des monuments sans la date pour les plus audacieux... ou les plus fins historiens !

CÔTÉ DÉVELOPPEMENT DURABLE

Cit'ergie European Energy Award®

La rénovation énergétique de l'habitat : des objectifs partagés

Animé par l'équipe d'ACT'e en Châtelleraudais, le réseau des acteurs de la rénovation énergétique rassemble tous ceux, fournisseurs et distributeurs d'énergie, professionnels du bâtiment, acteurs du monde social et financeurs, qui s'engagent pour améliorer la performance énergétique des logements et réduire ainsi la précarité énergétique de certains ménages. Le 1er décembre, le réseau se réunira à Châtellerault pour la 4e fois, et réaffirmera ces objectifs partagés : répondre le mieux possible aux attentes des particuliers, réduire la consommation d'énergie sur le territoire, soutenir l'économie locale.

Nouvelle propriétaire chez **Art n' Cadres**

Depuis début juillet, Nathalie Delhomme a repris la très belle boutique d'encadrement Art n' Cadres au cœur de la rue piétonne.

Dans la continuité de la précédente propriétaire, Nathalie Delhomme propose un large choix de toiles et de cadres métal, impressions sur verre, miroirs, sculptures en résine ou céramique de la marque Drimmer Museum, bougeoirs et lampes... ainsi que de l'encadrement standard ou sur mesure avec un grand choix de passe-partout et plus de 300 modèles de baguettes d'encadrement.

ART N' CADRES
11, rue Lafayette – 05 17 33 54 59
ou 06 88 10 48 18
nflt.delhomme@gmail.com
Facebook : art n'cadres châtellerault 86
Du mardi au samedi de 10h à 12h
et de 14h à 19h

L'Annex Store, équipementier sportif

L'Annex Store, équipementier sportif né du rapprochement de passionnés de sport et d'un partenariat avec les salles Amazonia, a ouvert en zone nord.

« *L'Annex Store est spécialisé dans l'équipement sportif pour les clubs, associations et collectivités, équipements de grandes marques (Macron, Umbro, Joma, Adidas et bientôt Puma) qui peuvent être personnalisés aux couleurs du club, qu'ils soient pour l'intérieur et l'extérieur, ou pour les entraînements et la compétition* » explique le responsable Benoît Daret.

L'Annex Store a déjà reçu la confiance de plusieurs clubs du secteur : Antran sport loisirs, football club de Smarves, Châtellerault RAC, Oyré-Dangé.

L'ANNEX STORE
20 avenue d'Argenson - 06 98 60 30 11
contact@lannexstore.com - lannexstore.com
Du lundi au vendredi de 9h30 à 19h

« Âge d'Or Services », une présence active à vos côtés

À Châtellerault depuis le 1er octobre, Âge d'Or Services bénéficie de l'agrément qualité du Conseil départemental et travaille avec des mutuelles et complémentaires de retraite. La société représente une nouvelle offre de services, avec un personnel qualifié pour les personnes âgées, dépendantes et/ou en situation de handicap sur le Châtelleraudais.

Elle propose notamment des services d'assistance à la personne, d'aide à domicile au ménage et au linge, d'accompagnement au bras ou avec un véhicule adapté aux fauteuils roulants, de portage de repas, de petit bricolage, de jardinage et de téléassistance.

ÂGE D'OR SERVICES
Alexis Bourgeon - 32 square Gambetta - 05 67 08 67 00
chatellerault@agedorservices.com
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
et sur rendez-vous le soir et le week-end

Dotation générale de fonctionnement :
« la baisse a été la plus forte à Châtellerault (...) »

Rapport de la Cour des comptes 2016

Cour des comptes

La Cour des comptes a rendu le mois dernier un rapport sur « *L'évolution de la situation financière des collectivités locales en 2015* » : Châtellerault accuse l'une des dix plus fortes baisses de la Dotation Générale de Fonctionnement (DGF).
Le rapport rappelle que l'évolution de la DGF est variable selon la taille des communes, mais constate des écarts d'évolution importants entre des villes de même strate.
Dans les villes de 20 000 à 50 000 habitants, la baisse de la DGF s'élève en moyenne à 1,5% des recettes de fonctionnement.
Et 10% de ces villes ont connu une baisse supérieure à 2,1%.
Avec - 2,2%, Châtellerault est l'une des dix villes où la baisse a été la plus forte.

Dotations d'État et Compensations fiscales de la Ville de Châtellerault : **-7,5 millions d'euros en 4 ans !**

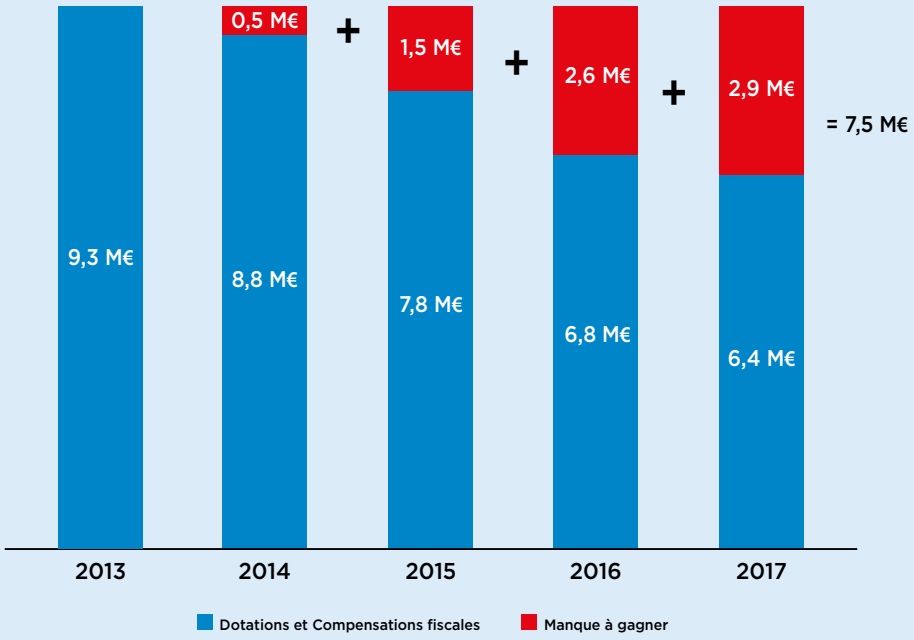

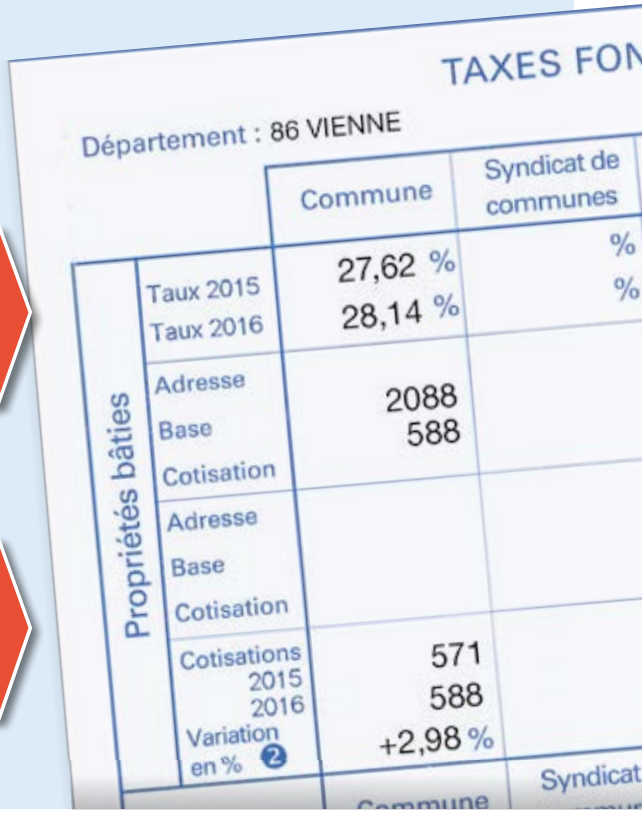

1 point de moins sur les ordures ménagères neutralise le point d'augmentation sur le foncier bâti.

La baisse du montant à régler pour les ordures ménagères compense la hausse du montant pour le foncier bâti.

Ils l'ont **dit...**

« *Je sais que la situation de vos collectivités est tendue.* »
François Hollande, au congrès des maires de France le 2 juin 2016.

« *Les collectivités sont amenées à faire de gros efforts, ce que nous ne nions absolument pas au niveau de la baisse des dotations ; il n'est pas possible de le nier de toute façon.* »
Françoise Méry – conseillère municipale
Conseil municipal du 15 décembre 2015

« *(la baisse des dotations, NDLR) a des conséquences désastreuses sur le service public local* »
Pierre Baraudon – conseiller municipal
Conseil municipal du 15 décembre 2015

880 000 euros de recettes en moins en 2016 !

Entre 2014 et 2017, l'État a décidé de réduire chaque année le montant de ses dotations. En 2016, **Châtellerault a ainsi subi une perte de recettes supérieure à 880 000 € !**
À titre de comparaison, cela correspond à plus de **4,5 points de fiscalité** (une augmentation de 1% des impôts locaux rapporte environ 190 000 € à la Ville), ou bien à **25 équivalents temps plein (ETP)** en termes de masse salariale.

Dans un tel contexte, la Ville n'a de cesse d'étudier toutes les pistes d'économies possibles pour maintenir un niveau d'investissement satisfaisant pour l'avenir : politique de cession patrimoniale, négociation avec le Département pour baisser sa contribution au service incendie, réduction de la facture d'énergie, non remplacement systématique des départs en retraite et réorganisation des services, optimisation des aides aux associations, baisse du poste des indemnités aux élus, etc.

Endettement : Châtellerault bon élève

Endettement par habitant à Châtellerault	**812,00 €**
Moyenne nationale	958,59 €
Moyenne des villes de 20 000 à 50 000 habitants	1 109,00 €

Ce chiffre témoigne d'une gestion maîtrisée. Une négociation menée en 2015 a par ailleurs permis de mettre un terme au seul emprunt toxique de la Ville.

Impôts locaux : la base et les taux

Les taxes directes locales sont le résultat du produit d'une assiette (les bases cadastrales établies par l'État) multipliée par un taux, voté par les collectivités territoriales.
(voir colonne de gauche sur la feuille ci-contre).

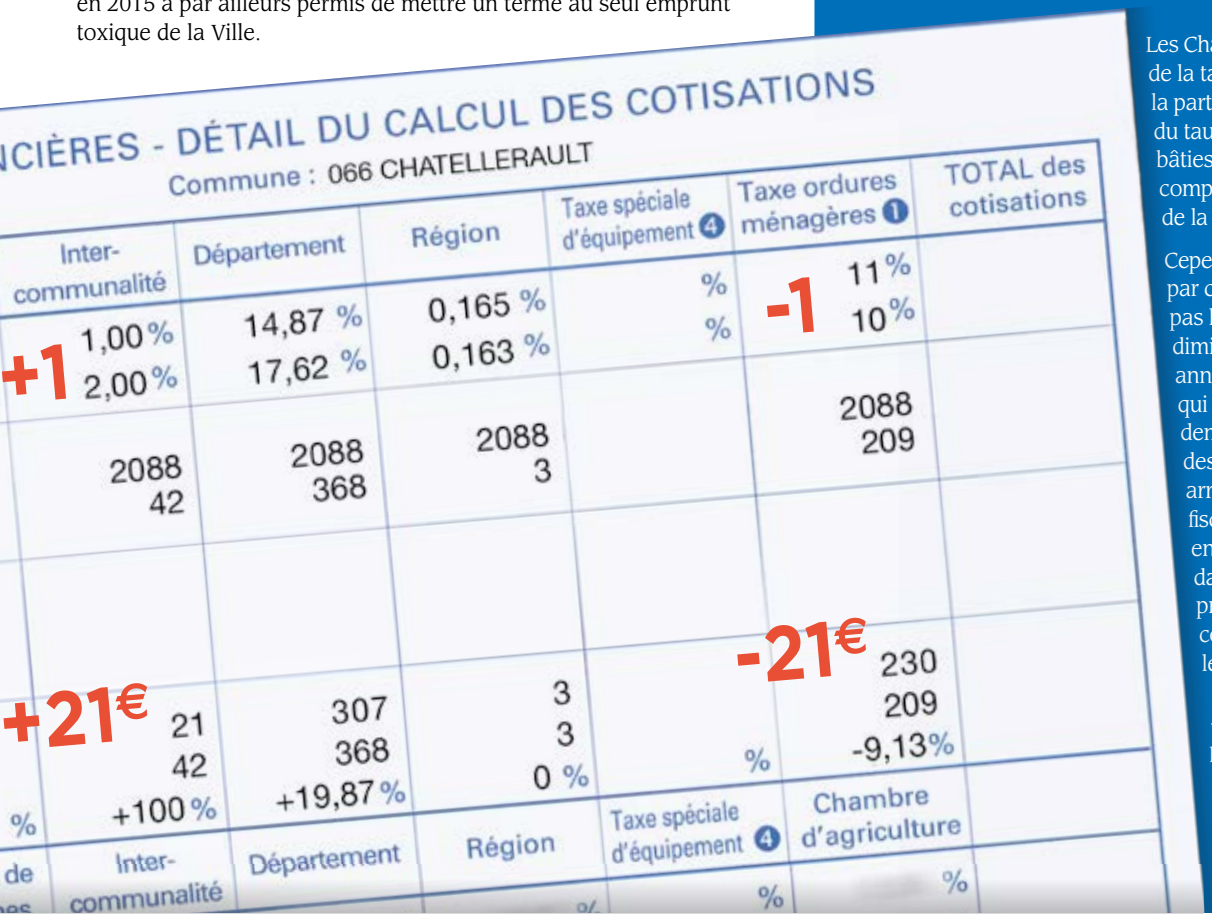

NCIÈRES - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS
Commune : 066 CHATELLERAULT

Inter-communalité	Département	Région	Taxe spéciale d'équipement ④	Taxe ordures ménagères ①	TOTAL des cotisations
+1 1,00 %	14,87 %	0,165 %	%	-1 11 %	
2,00 %	17,62 %	0,163 %	%	10 %	
2088	2088	2088		2088	
42	368	3		209	
+21€ 21	307	3	-21€	230	
42	368	3		209	
% +100 %	+19,87 %	0 %	%	-9,13%	
de Inter-communalité	Département	Région	Taxe spéciale d'équipement ④	Chambre d'agriculture	
		%	%	%	

Les Châtelleraudais qui s'acquittent de la taxe foncière ont remarqué sur la part de l'Agglo une augmentation du taux de 1% à 2% sur les propriétés bâties (TFB). Une hausse au final compensée par la baisse du taux de la TEOM qui passe de 11% à 10%.

Cependant, les recettes générées par ces deux taxes n'alimentent pas les mêmes budgets : en diminuant les recettes du budget annexe des ordures ménagères qui est aujourd'hui moins en demande - valorisation accrue des déchets, investissements arrivant à terme - ce montage fiscal permet de compenser en partie la baisse des dotations dans les recettes du budget principal et permet à la collectivité de maintenir le niveau de ses investissements.

* Le calcul de la « base » (par l'État) pouvant varier d'une habitation à une autre, la différence entre les deux montants, lorsqu'ils ne s'annulent pas, peut encore être parfois de deux ou trois euros.

LES LIEUX DE CONCERTATION À CHÂTELLERAULT

En France, la démocratie est dite « représentative » et s'exprime à travers les élections : à l'échelle locale de Châtellerault, les habitants sont appelés aux urnes tous les six ans pour choisir les élus qui les représenteront au conseil municipal et administreront la cité au plus près de l'intérêt général.
Toute l'année, la plupart des actions menées par la Ville sont soumises aux habitants par le biais d'instances de concertation dans lesquelles les élus associent la population et l'ensemble de leurs partenaires à la prise de décision.

> LES ÉCOLES

Tous les ans, en début d'année scolaire, les parents de chaque classe élisent leurs représentants au conseil d'école. Ils siègent aux côtés du directeur d'établissement, des professeurs, et de l'élu chargé des affaires scolaires. Les parents élus participent ainsi à la prise des grandes décisions de la vie de l'école (règlement intérieur, organisation de la semaine scolaire, etc.)

Par ailleurs, la définition par la Ville des objectifs du Projet Educatif Local (PEL) n'a lieu qu'après une phase de concertation avec les parents et les partenaires, pour une meilleure prise en compte de la réalité locale et s'assurer d'une volonté partagée en termes d'objectifs et d'actions.

> LES BORDS DE VIENNE UN PROJET PARTAGÉ PAR LES HABITANTS

Dans le cadre du projet d'aménagement des bords de Vienne, une étude sur le secteur compris entre le barrage EDF et le moulin du Bien-Nourri démarre.

Parmi les légumes de saison et autres étals de viande ou de poisson, les habitués du marché des Halles en centre-ville et du marché de Châteauneuf ont récemment pu découvrir un nouveau stand : les 22 et 29 octobre derniers, des permanences ont été organisées pour placer les Châtelleraudais au centre de la démarche d'aménagement des bords de Vienne (lire page 12), en leur faisant découvrir ou redécouvrir les rives telles qu'elles sont aujourd'hui, et en recueillant le ressenti de chacun.

Une première étape qui s'inscrit dans l'actuelle phase d'étude et de diagnostic. Elle sera suivie dès ce mois-ci de balades urbaines ouvertes au public, qui auront lieu lundi 21, mercredi 23 et samedi 26 novembre.

CONTACT : Service de la maîtrise d'ouvrage urbain
Inscriptions dans la limite des places disponibles au 05 49 20 20 35

> LES CONSEILS CITOYENS

La mise en place de conseils citoyens dans les quartiers prioritaires conforte les dynamiques citoyennes existantes.

Ils offrent aux habitants l'opportunité d'échanger et de se mobiliser pour faire évoluer les projets de leur quartier, en fonction de leurs besoins. C'est un espace de discussion et de concertation qui soutient les initiatives citoyennes. Un premier conseil citoyen a vu le jour sur le quartier d'Ozon le mois dernier.

Prochain rendez-vous pour constituer celui de Châteauneuf : **jeudi 8 décembre 2016, à 18h30, à la Maison Pour Tous**.

Visite avec les habitants dans le quartier du Lac

Vous avez envie de vous investir dans la vie de votre quartier ? Venez nombreux et participez aux prises de décisions publiques concernant votre cadre de vie quotidien !

Un prochain conseil sera constitué au Lac et aux Renardières début 2017. Les riverains sont conviés **lundi 12 décembre prochain, à 18h30, salle Camille Pagé** pour une présentation de l'Opération d'Intérêt Régional (OIR) qui débute prochainement. Travaux prévus : percement d'une nouvelle voie dans le prolongement de la rue Saint-Just pour permettre aux automobilistes de rejoindre l'avenue Camille Pagé…

CONTACT : **Elsa Hée - service du développement solidaire - 05 49 23 64 11**

> ASSOCIATIONS : SUBVENTIONS ET DISCUSSIONS

Sportives ou culturelles, dédiées aux différentes formes de solidarités, à la jeunesse où à l'environnement, les presque 500 associations châtelleraudaises regorgent de dynamisme. Grâce à l'énergie de tous ces bénévoles, la ville bourdonne d'initiatives !

Une partie de ces associations, qui répondent à des critères prédéfinis, formulent chaque année des demandes de subventions à la Ville. Après une instruction des dossiers, celles-ci sont votées par le conseil municipal en début d'année et sont le fruit d'un travail de concertation mené bien en amont : toutes les associations ont été conviées à une réunion d'information en septembre dernier, salle Camille Pagé. Les responsables présents ont pu échanger avec le maire et les élus concernés (Vie associative, Sport, Culture, Solidarités...). L'ensemble des remarques, questions et observations formulées ce jour-là orienteront les débats de **la commission d'arbitrage prévue le 15 novembre**.

SERVICE VIE ASSOCIATIVE : **46 rue Arsène et Jean Lambert - 05 49 93 02 99**

> QUAND LES HABITANTS SE MOBILISENT !

Une autre forme de participation citoyenne est l'appel à la mobilisation lancé ponctuellement par la Ville pour défendre des intérêts locaux communs à tous :

- **Pétition LGV :** contrairement à une convention signée avec Réseaux Ferrés de France et l'État en 2011, la SNCF menaçait de revenir sur les engagements qui garantissaient à Châtellerault 5 arrêts dans chaque sens (Paris-Bordeaux et Bordeaux-Paris), pourtant vitaux pour l'attractivité du territoire. Les élus locaux ont appelé les habitants à se mobiliser à leurs côtés par le biais d'une pétition lancée en avril 2015 sur le site internet de la Ville et le magazine municipal « Le Châtelleraudais » : 3 mois et 3 750 signatures plus tard, un médiateur nommé par l'État garantissait à nouveau ces 5 arrêts !
- **Pétition contre la baisse des dotations :** la Ville se joint au mouvement lancé par l'association des maires de France en septembre 2015 et dénonce la baisse des dotations aux collectivités annoncée par l'État. Deux mois plus tard, plus de 100 000 signataires à l'échelle nationale ! Ce combat contre une décision injuste, particulièrement pour Châtellerault (lire pages 6 et 7), continue aujourd'hui…

> L'ÎLOT DE LAÂGE : VOUS EN PENSEZ QUOI ?

En confiant le portage foncier du site de 3,8 ha à l'Établissement public foncier (EPF) de Poitou-Charentes qui a racheté le site, la Ville assure la reconversion de l'ancienne école. Dès l'annonce du rachat en 2015, la municipalité a interrogé les Châtelleraudais : près de 800 personnes ont répondu au questionnaire, permettant ainsi de dégager les grandes envies de la population : nouveau commissariat de police, logements neufs, espaces verts et de loisirs… Le premier signe de changement sera visible dès l'an prochain : l'école nationale de cirque y plantera son nouveau chapiteau dans le courant du 2e trimestre 2017.

SANS OUBLIER...

Toute l'année, des réunions publiques sont organisées lors des chantiers de voirie importants - longue durée, mise en place de déviations, etc. - comme pour les travaux concernant l'avenue Louis Ripault le 6 octobre dernier, ou pour la création du nouveau skatepark, actuellement en cours de construction à l'entrée du site de la Manu…

> CYCLISME

En selle pour la 4e édition du cyclo-cross de Châtellerault

Nicolas Coste lors de sa victoire à Sainte-Maure.

© Amélie Barbotin

Organisée par l'Avenir Cycliste Châtelleraudais (ACC), la quatrième édition du cyclo-cross de Châtellerault sera l'occasion de mettre à l'honneur cette discipline sportive, au lac de la Forêt. De pré-licenciés à seniors, toutes les catégories, féminines et masculines, seront représentées le samedi 26 novembre, à partir de 10h30. De 500 mètres de circuit pour les plus jeunes à 2 100 mètres pour les plus âgés, il devrait y avoir du spectacle. Sylvain Chavanel sera sur la ligne de départ. L'an passé, cet événement cycliste avait attiré près de 200 coureurs.

En seniors, Ludovic Renard, de Chartres, montait sur la plus haute marche du podium, avec un temps de 50'53". Les deux sociétaires de l'ACC, Nicolas Coste et Morgan Gaschard terminaient respectivement 4e et 5e de la catégorie.

AVENIR CYCLISTE CHÂTELLERAUDAIS
Martine et Michel Soulat - 05 49 23 17 94 - acchatellerault.free.fr

> COURSE À PIED

Ouverture de la saison de cross au lac de la Forêt

En organisant la quatrième édition du cross Daniel Hébert, l'Entente Athlétique du Pays Châtelleraudais (EAPC) lance la saison 2016-2017 de la spécialité.

Le dimanche 20 novembre, à partir de 12h, la manifestation investira une nouvelle fois le cadre verdoyant du lac de la Forêt. Un peu plus de 300 athlètes seront engagés sur les neuf courses proposées, de 950 à 9 370 mètres de distance. La compétition est également ouverte aux non licenciés. Pour participer, il vous suffit de vous munir d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition. Les inscriptions se font une heure avant le début du cross. À vos chaussures de course !

EAPC - 05 49 20 35 50
eapc@laposte.net
http://eapchatellerault.free.fr

Croizon : en route vers le Dakar

Le mois dernier, Philippe Croizon a terminé 15e sur le Rallye du Maroc (ici avec son partenaire, le pilote Yves Tartarin). Un résultat plus qu'honorable pour la première participation du Châtelleraudais amputé des quatre membres, surtout quand on sait que cette compétion réunit les plus grands spécialistes de la discipline ! Une expérience de bon augure pour le prochain Dakar puisque là aussi Philippe Croizon sera sur la ligne de départ...

L'AVF : portes grandes ouvertes !

Forte de 180 adhérents à Châtellerault, l'Accueil des Villes de France propose toute l'année de nouer des liens par la pratique d'activités variées, tout en faisant la promotion de valeurs fondamentales : accueil, convivialité et partage.

Samedi 19 novembre, c'est la journée nationale des « Nouveaux arrivants » : dans plus de 300 villes françaises, plus de 11 000 bénévoles vont se mobiliser pour accueillir localement les habitants installés depuis moins de deux ans. À Châtellerault, la présidente Irène Chadeau et les 35 bénévoles de l'Accueil des Villes de France (AVF) ont prévu une après-midi portes ouvertes salle Camille Pagé : de 14h à 18h30, vingt-quatre des animations proposées toute l'année par l'AVF seront présentées aux visiteurs. Entre les ateliers et démonstrations diverses, le temps convivial sera également rythmé par des balades autour du lac et par les chants traditionnels des bateliers de la Vienne par le groupe « Orphe'um »...

Rejoindre des groupes sympathiques et dynamiques

Un avant-goût, pour les personnes qui désireraient ensuite rejoindre l'AVF, des nombreuses sorties culturelles, des conférences et des ateliers artistiques, culturels, sportifs ou ludiques qui se déroulent chaque semaine : cours d'anglais, art floral, cuisine, bridge, lecture, danse country... et même pétanque, une nouveauté cette année ! La liste est pléthorique et peut répondre à toutes les attentes.

Le groupe « Orphe'um » - chants de marins et chansons pour rire - proposera des animations musicales lors des portes ouvertes de l'AVF, salle Camille Pagé.

Par ailleurs, des « temps forts » ont lieu toute l'année : sorties en autocar, déjeuner dansant, fête de Noël, loto, etc. Des rencontres amicales et festives qui contribuent plus que jamais avec l'AVF à faire de notre ville la « Cité du bon accueil » !

Samedi 19 novembre, de 14h à 18h30 - Salle Camille Pagé, ouvert à tous

AVF - 8 rue de la Taupanne - 05 49 02 03 38
avf-chatellerault@wanadoo.fr - www.avf-asso.fr

Kaya et Châtellerault : 40 ans de jumelage et de coopération

Le jumelage entre Kaya, au Burkina Faso, et Châtellerault est né en 1976, animé par une volonté de solidarité. L'association Châtellerault-Kaya-Jumelage-Coopération réalise des actions en profondeur, sur le terrain et à long terme, en menant un programme efficace de développement agricole et rural.

Lorsqu'en 2005, la décentralisation au Burkina Faso s'est accélérée, l'association a proposé à la Ville de prendre en charge l'appui institutionnel, c'est-à-dire la coopération directe entre services municipaux. Celle-ci s'est développée sur quatre axes prioritaires : le renforcement des capacités de l'autorité communale (notamment la formation des agents) et le développement des ressources communales, l'amélioration des technologies de l'information, de la communication et des énergies renouvelables. La CAPC participe dans le cadre de la loi Oudin-Santini au financement d'actions concernant l'accès à l'eau potable, l'assainissement, la collecte et le traitement des déchets à hauteur de 0,57% des ressources affectées à ces budgets.

De gauche à droite, le sous-préfet de la Vienne, Ludovic Pacaud, le maire de Kaya, Boukaré Ouédraogo, le maire de Châtellerault, Jean-Pierre Abelin et la 1re adjointe d'Herzogenaurach, Renate Schroff, lors de la signature d'une convention tripartite de partenariat entre les trois communes le mois dernier.

Quatre jours de travail intensif

Du 17 au 20 octobre dernier se sont tenues à Châtellerault des rencontres entre Boukaré Ouédraogo, le nouveau maire de Kaya accompagné du directeur des services de la commune et du président du comité des jumelages de Kaya, leurs homologues châtelleraudais ainsi que ceux de la commune de Herzogenaurach en Allemagne.

Les acteurs professionnels et bénévoles de ce jumelage trilatéral ont pu mener quatre jours de travail intensif, avec le soutien du Ministère des Affaires Etrangères et du Développement International, de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et d'autres partenaires (Conseil départemental, diverses ONG, Eaux de Vienne). Animé depuis l'origine par l'idée de solidarité, le jumelage contribue concrètement à la lutte contre la pauvreté dans le monde. Le Burkina Faso est l'un des pays les plus démunis de la planète, la moitié de sa population dispose d'un revenu inférieur à un euro par jour, mais c'est aussi l'un des plus jeunes : 65% a moins de 25 ans. Le co-développement reste la meilleure solution pour réguler l'immigration, tout en fournissant à l'Afrique les moyens de son développement et de sa réelle indépendance.

Service des Relations Internationales : 05 49 20 21 01

Reconquérir **les bords de Vienne**

Ce n'est pas une opération de rénovation urbaine, mais une reconquête ! Historiquement, notre ville s'est bâtie de part et d'autre de la rivière. L'équipe municipale s'est donc fixée comme objectif de replacer la rivière au cœur de la vie de la cité, en créant des espaces de promenade, de détente et de convivialité.

Avec plus de 10 km de berges à requalifier et aménager, le projet n'est pas anodin et les phases d'avancement successives vont s'enchaîner dans les mois et années à venir !

De fait, cette vaste opération est déjà engagée. En partie financés par le 6e avenant de la convention signée avec l'Agence nationale de rénovation urbaine (Anru), les travaux prévus entre le pont Lyautey et La Nautique ont débuté ; des aménagements paysagers sont notamment visibles depuis le mois dernier et la restructuration de la salle d'animation de la Gornière est sur le point de débuter.

Les Châtelleraudais ont exprimé leurs attentes

Une étude a été lancée pour les futurs aménagements du tronçon allant du barrage de la Manu au moulin du Bien-Nourri, en cœur de ville. De nombreux Châtelleraudais ont pu exprimer leurs attentes et leurs observations sur le stand installé les 22 et 29 octobre sur les marchés des Halles et de Châteauneuf (lire page 6)…

Aucun scénario n'est encore arrêté, mais les aménagements à venir s'inscriront dans une logique de reconquête des centres anciens, en contribuant à les rendre plus attractifs en termes commercial et résidentiel. Concrètement, de nouveaux cheminements sont amenés à émerger de ce projet global, pour le cycliste, le piéton et toute la famille : balade, détente, sport, restauration, etc.Avec une finalité pour tous : faire de ces bords de Vienne un lieu de vie à part entière, une véritable destination plus qu'un simple lieu de passage !

Service de la maîtrise d'ouvrage urbain
05 49 20 20 36

La tour T8 tire sa révérence

La démolition de la « tour Lyautey » (les tours d'Ozon avaient été numérotées et celle-ci porte le chiffre « 8 ») marque un tournant symbolique : celui de la fin de dix ans de rénovation urbaine dans le quartier d'Ozon. Les derniers occupants de l'immeuble ont quitté les lieux au printemps dernier et dès cet été les travaux préparatoires à la déconstruction ont pu commencer.
Le désamiantage est désormais achevé et la démolition aura lieu du 5 au 21 décembre.

- **Du 5 au 18 décembre :** la rue Charles Cros sera fermée à la circulation entre l'avenue Pierre Abelin et la rue Clément Ader.
- **du 19 au 21 décembre :** le pont Lyautey sera à son tour fermé à la circulation pendant les trois derniers jours de démolition.

Un plan de déviation sera affiché en amont de ces dates et accessible sur le site internet de la Ville. Les TAC adapteront également leurs circuits de desserte.

www.ville-chatellerault.fr

RÉUNIONS PUBLIQUES

CONSEILS CITOYENS

Quartier Châteauneuf

Un premier conseil citoyen a vu le jour dans le quartier d'Ozon le mois dernier (lire page 8).

Le rendez-vous est pris pour constituer celui de Châteauneuf.

Envie de vous investir dans la vie de votre quartier ? De participer aux prises de décisions pour votre cadre de vie ? Engagez-vous !

Jeudi 8 décembre, 18h30
Maison Pour Tous - 69 rue Creuzé

Quartier du Lac

Une Opération d'Intérêt Régional (OIR) va permettre de financer de nombreux aménagements sur le quartier du Lac. Découvrez ce projet :

Lundi 12 décembre, 18h30
Salle Camille Pagé
12 rue Camille Pagé

LISTES ÉLECTORALES

Inscrivez-vous d'ici le 31 décembre

Vous avez jusqu'au samedi 31 décembre 2016 pour vous inscrire sur les listes électorales.

Samedi 31 décembre, l'Hôtel de Ville sera exceptionnellement ouvert pour les inscriptions sur les listes électorales uniquement, de 10h à 12h. La mairie annexe de Châteauneuf ouvrira aux horaires habituels, de 8h30 à 12h30.

Présentez-vous avec un justificatif de domicile et une carte d'identité ou un passeport.

Notez que si vous avez changé d'adresse dans la commune, vous devez faire enregistrer ce changement.

Service Affaires publiques - 05 49 20 20 67

JUSTICE

Dans le cadre de la réforme de la justice, le Ministère de la Justice s'engage dans une démarche de proximité avec le citoyen avec le portail **www.justice.fr**

Calculer ses droits à l'aide juridictionnelle ou le montant d'une pension alimentaire, obtenir un extrait du casier judiciaire, accéder à des fiches pratiques sur l'état civil ou le dépôt d'une plainte, une succession. C'est aujourd'hui possible 24h/24 et 7 jours/7 !

SACS POUBELLE

Gratuits et remis aux Châtelleraudais sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité (une fois par an et par foyer), les sacs noirs et jaunes sont distribués le 1er mercredi de chaque mois, salle Clemenceau de 8h à 17h30.

Prochain rendez-vous : mercredi 7 décembre 2016

Rapprochez-vous de votre mairie annexe pour connaître le jour et l'heure de distribution correspondant.

SANTÉ

Collecte de sang

Même jour, même heure, même lieu : **le dernier jeudi de chaque mois, salle Camille Pagé, de 15h à 19h.**

La prochaine collecte aura lieu jeudi 24 novembre, 12 avenue Camille Pagé.

LE SPORT, C'EST LA SANTÉ !!!

Récemment, les conclusions d'une étude menée par l'Inserm et la Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés (Cnamts) sont tombées et font froid dans le dos : la moitié des Français serait en surpoids et un Français sur six serait obèse !

Devenue enjeu de santé publique, la pratique régulière d'une activité sportive, dont les bienfaits sont connus et reconnus, est cruciale (protection de certains cancers et des maladies cardio-vasculaires, amélioration du sommeil, effets sur le stress, le vieillissement, etc.). A l'inverse de Winston Churchill, qui aimait répéter « No sport ! » à qui voulait l'entendre sur les raisons de sa bonne santé, nous considérons, nous, que le sport, c'est la santé !

La Ville compte 112 associations sportives, et les soutient activement (760 000 euros d'aides directes et indirectes pour l'année 2015 !)

La Ville soutient nos associations, mais propose aussi des animations en complément : « Sport en Ville, Sport facile ! », le Raid Aventure, Visa Vacances...

La Majorité a souhaité promouvoir les déplacements doux, et nous mettons un point d'honneur à développer les pistes cyclables dans chaque projet d'aménagement urbain.

Le projet des « bords de Vienne », lui aussi, vise à aérer la ville et favoriser les parcours pédestres le long de notre belle rivière.

De nombreux Châtelleraudais sont devenus des sportifs accomplis et reconnus sur le plan national et international (Sylvain Chavanel, Philippe Croizon, Modibo Diarra...) ! C'est une fierté pour nous, pour vous.

Nous revendiquons notre image de ville sportive. Mieux encore, nous la valorisons !

Le groupe de la Majorité municipale
lequipeabelin@gmail.com

CONSEIL CITOYEN OU RÉUNION DE QUARTIER ?

Lors du dernier conseil municipal, nous avons rappelé l'obligation de créer des conseils citoyens dans les quartiers prioritaires (loi du 21/02/ 2014) afin de favoriser la participation et l'expression des habitants.

M. Abelin a nié la pertinence de nos propos, puis il a annoncé la création d'un conseil citoyen à Ozon. Il n'en a pas pour autant respecté les règles...
En effet, le conseil citoyen doit :
- Être associé au suivi et à l'évaluation du contrat de ville et s'affirmer comme un espace de projets en lien avec ce contrat. Or, ce point n'a pas été abordé.
- Être composé exclusivement d'habitants (désignés par tirage au sort dans le respect de la parité), d'associations et d'acteurs locaux du quartier. Or, des élus et des administratifs étaient présents ce qui est contraire à l'autonomie voulue par la loi.
- Définir les modalités et moyens nécessaires à son fonctionnement. Or, cela n'a pas été fait.

La réunion d'Ozon a eu le mérite d'exister mais il s'agissait en fait d'une réunion de quartier et non de la mise en place d'un véritable conseil citoyen.

Pourquoi l'équipe municipale refuse-t-elle de s'engager sur la voie de la réelle démocratie participative dont nos quartiers ont tant besoin ?

Le groupe de la Gauche : F. Méry, P. Baraudon, M. Métais, Y. Ganivelle, K. Weinland, G. Michaud, D. Pesnot-Pin, C. Pailler - ***groupe.opposition.gauche.chatel@orange.fr***

SOUTIEN À NOS POLICIERS

Nous renouvelons notre soutien aux forces de l'ordre (police municipale et nationale). Dans le contexte actuel il est évident que la légitime défense doit pouvoir être mise en œuvre. Il apparaît crucial que la police municipale soit aussi équipée au plus vite. Ce mouvement de colère des policiers est un désaveux, la perte de l'autorité de l'État.

Le groupe du « Rassemblement Bleu Marine »
É. Audebert, L. Brard

Conformément au règlement adopté en conseil municipal, l'expression est limitée à parts égales à 1 500 signes pour la majorité et à 1 500 signes pour l'opposition. Les 1 500 signes de l'opposition sont répartis entre chaque groupe représenté au conseil municipal, au prorata du nombre de sièges détenu, soit 1 200 signes pour le groupe de la Gauche (8 conseillers), et 300 signes pour le groupe du « Rassemblement Bleu Marine » (2 conseillers).

Orthopédie DUVERGER

MEDIC ALLIANCE

Matériel médical

LOCATION - VENTE - LIVRAISON
Maintien et hospitalisation à domicile
Fauteuils roulants - Lits médicalisés
Soulève malade - Fauteuils releveurs

Incontinence

Carte de fidélité sur la gamme TENA

Confort

Chaussures dont modèles remboursables sur ordonnance

Orthopédie sur mesure

Prothèses - Corsets - Ceintures
Semelles orthopédiques
Bas de contention

AGRÉMENT TOUTES CAISSES TIERS PAYANT

21 boulevard Victor Hugo
CHÂTELLERAULT
05 49 21 29 24

Du lundi au vendredi :
9h-12h et 14h-18h30
Le samedi : 9h-12h30
Fermé le samedi après-midi

VOS YEUX MERITENT LE MEILLEUR !

Qualité
Confort
Technologie
Services
Protection
Précision

Vienne Optique
Notre mission, votre vision

Galerie C.Cial E.LECLERC
CHÂTELLERAULT
05 49 20 15 80

OFFRE DECOUVERTE

1 mois illimité
Pour seulement 19,90 €*

En exclusivité à Châtellerault :

Cours LES MILLS (cours collectifs pour tous)
Nouvelle salle RPM, 28 vélos haut de gamme
Coaching avec suivi individualisé

Et aussi:

Espace cardio
2 Espaces musculation
Conseils d'un diététicien

Nouvel espace détente
(boisson, restauration, sauna...)

Suivez notre actualité sur www.atlantis-club.net

Atlantisclub

En exclusivité à Châtellerault
LESMILLS

48, Av du Pdt Wilson - 86100 CHATELLERAULT
05 49 21 11 52 - commercialatlantisclub@bbox.net
*offre soumise à conditions. Renseignements au club.

RÉGIE PUBLICITAIRE

Faites-vous mieux connaître à Châtellerault !

Magazine Municipal
21 000 ex. tous les 15 jours
Guide Pratique
23 000 ex. en septembre

COMWEST 2

20-3 rue de la Tranchée - 86000 Poitiers
Tél. 05 16 52 37 89 - comwest@sfr.fr

Etude gratuite et sans engagement
PAS LA PEINE DE SORTIR LE GRAND JEU
NOUS NÉGOCIONS POUR VOUS
Meilleurtaux à Chatellerault
05 49 85 10 80
12 Boulevard Blossac 86100
chatellerault@meilleurtaux.com
meilleurtaux.com
NOS EXPERTS À VOS CÔTÉS
Aucun versement, de quelque nature que ce soit, ne peut être exigé d'un particulier avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent. Pour tout prêt immobilier l'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de 10 jours ; l'achat est subordonné à l'obtention du prêt, s'il n'est pas obtenu, le vendeur doit lui rembourser les sommes versées. CREDITASSUR - SARL au capital de 20 000 € - 39 bis rue du Moulins Cadet - RCS Poitiers 500 912 159 - Courtier en opérations de banque et services de paiement et intermédiaire en assurance ORIAS n°08 040 126 (www.orias.fr) - Franchisé indépendant, membre du réseau Meilleurtaux.com - Liste de nos partenaires disponible en agence - Sous le contrôle de l'ACPR 61 rue Taitbout 75436 Paris Cedex 09 (www.acpr.banque-france.fr).

Accords Majeurs
Gilles Lambert
Accords Majeurs
RDV : 06 13 46 68 42
Pianos d'occasion garantis 5 ans à partir de 1000€,
avec livraison en Rdc et garantie de reprise.
Pianos neufs : Keilberg Feurich Petrof
Restauration toutes marques.
Accords.
Installation de systèmes silencieux et régulateurs d'hygrométrie
82, rue Henri Barbusse - 86100 Châtellerault
05 49 85 08 08
accordsmajeurs86
Membre du 1er réseau national «Les Maitres du Piano»
Mail : contact@accords-majeurs.com

9 €
PAR JOUR
DEVENEZ
PROPRIÉTAIRE
POUR
maisons-sweet.com
MAISONS
câlinez votre budget Sweet
VOTRE CONSTRUCTEUR À CHÂTELLERAULT
43 RÉSIDENCE PABLO PICASSO - 86100 CHÂTELLERAULT - 05.49.02.57.47